



**HAL**  
open science

## Entre information et journalisme. Les insertions pour la Gazette de France du Baron de La Houze, Ministre plénipotentiaire de la France à Parme (1766-1770)

Géraud Poumarède

### ► To cite this version:

Géraud Poumarède. Entre information et journalisme. Les insertions pour la Gazette de France du Baron de La Houze, Ministre plénipotentiaire de la France à Parme (1766-1770). Indravati Félicité. L'Identité du diplomate (Moyen Âge – XIXe siècle). Métier ou noble loisir ?, 471-8, Classiques Garnier, pp.179-195, 2020, Rencontres - Histoire, 978-2-406-10466-7. 10.15122/isbn.978-2-406-10466-7.p.0179 . hal-03024743

**HAL Id: hal-03024743**

**<https://hal.science/hal-03024743v1>**

Submitted on 21 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



CLASSIQUES  
GARNIER

POUMARÈDE (Géraud), « Entre information et journalisme. Les insertions pour la *Gazette de France* du Baron de La Houze, Ministre plénipotentiaire de la France à Parme (1766-1770) », in FÉLICITÉ (Indravati) (dir.), *L'Identité du diplomate (Moyen Âge-XIX<sup>e</sup> siècle). Métier ou noble loisir ?*, p. 179-195

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-10466-7.p.0179](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-10466-7.p.0179)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2020. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

POUMARÈDE (Géraud), « Entre information et journalisme. Les insertions pour la *Gazette de France* du Baron de La Houze, Ministre plénipotentiaire de la France à Parme (1766-1770) »

RÉSUMÉ – En 1761, le secrétariat d'État des Affaires étrangères prend le contrôle de la *Gazette* et cherche à mobiliser les ministres du roi dans les cours étrangères afin d'alimenter ses colonnes de nouvelles fraîches. Cette mutation s'inscrit aussi dans un effort de longue durée pour contrôler l'information, notamment internationale. Les bulletins du Baron de La Houze, agent du roi à l'étranger devenu "nouvelliste", éclairent d'une façon originale la fabrique de l'information internationale.

MOTS-CLÉS – Journaliste, nouvelliste, information, Italie, administration des Affaires étrangères

## ENTRE INFORMATION ET JOURNALISME

### Les insertions pour la *Gazette de France* du Baron de La Houze, Ministre plénipotentiaire de la France à Parme (1766-1770)

L'année 1761 est un tournant dans l'histoire de la *Gazette* : le secrétariat d'État des Affaires étrangères prend le contrôle du périodique après la mort du chevalier de Meslé, son dernier propriétaire, et cherche à mobiliser les ministres du roi dans les cours étrangères afin d'alimenter ses colonnes de nouvelles fraîches<sup>1</sup>. Le 11 août 1761, le duc de Choiseul les invite, par une lettre circulaire largement diffusée, à joindre « à chaque dépêche [...] un bulletin séparé qui comprendra toutes les nouvelles courantes » de leur lieu de résidence, « autres que celles des négociations », et plus généralement « tout ce qui » leur paraîtra « capable d'intéresser ou de satisfaire la curiosité du public ». Il leur est en revanche bien recommandé de ne rien envoyer « de faux ou de suspect<sup>2</sup> ». Ce passage de la *Gazette* sous la tutelle des Affaires étrangères participe pleinement de la « guerre d'encre et de plume », selon la belle expression d'Edmond Dziembowski, qui se déroule parallèlement à la guerre de Sept Ans et

- 1 Gilles Feyel, « Denis Rabiot de Meslé (?-1761) », dans *Dictionnaire des journalistes, 1600-1789*, notice 663 (<http://dictionnaire-journalistes.gazettes18e.fr/journaliste/663-denis-rabiot-de-mesle>, consulté le 04/08/2018). Sur cette transformation, on verra Feyel, Gilles, « Gazette [de France], 1631-1792 », dans Jean Sgard (dir.), *Dictionnaire des Journaux, 1600-1789*, t. II, Paris, Universitas, 1991, p. 447, ainsi que Aimé-Azam, Denise, « Le Ministère des affaires étrangères et la presse à la fin de l'Ancien Régime », *Cahiers de la presse*, n° 3, 1938, p. 428-438 ; Weil, Françoise, « Un épisode de la 'guerre' entre la *Gazette de France* et les gazettes hollandaises : l'échec du projet de transformation de la *Gazette de France* en 1762 », dans Duranton, Henri, Labrosse, Claude et Réat, Pierre (éd.), *Les Gazettes Européennes de langue française (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 1992, p. 99-105.
- 2 AMAE, CP Danemark, vol. 146, fol. 286, Choiseul à Ogier, Versailles, 11 août 1761. Autres exemplaires de cette lettre circulaire : AMAE, CP Bavière, vol. 144, fol. 285r, Choiseul à Folard, Versailles, 11 août 1761 ; AMAE, CP Parme, vol. 25, fol. 94, Choiseul à Rochechouart, Versailles, 11 août 1761 ; AMAE, CP Sardaigne, vol. 236, fol. 65, Choiseul à Chauvelin, Versailles, 11 août 1761.

à laquelle le duc de Choiseul prend une part active<sup>3</sup>. Devenant l'organe officiel de la monarchie, la *Gazette* doit désormais pouvoir rivaliser, sur de nouveaux principes, avec les périodiques anglais ou hollandais afin de remporter à l'échelle européenne la bataille de l'opinion. Cette mutation s'inscrit aussi dans un effort de longue durée déployé par le pouvoir royal pour contrôler l'information, dans sa production comme dans sa diffusion<sup>4</sup>, et notamment l'information internationale<sup>5</sup>. Les agents de la monarchie sont mobilisés dans cette entreprise éditoriale et chargés d'alimenter les rédacteurs du périodique en nouvelles sûres et récentes. Mais l'accueil réservé à ces directives est dans l'ensemble très mitigé. Les destinataires de la circulaire de Choiseul renâclent généralement à se faire nouvellistes, si bien que leur concours à la fabrique de l'information, sur lequel reposait la rénovation de la *Gazette* voulue par le ministre, paraît finalement avoir été très limité. Selon un mémoire de 1774, seule une petite minorité des agents du roi à l'étranger continuerait encore, à cette date, d'envoyer des bulletins<sup>6</sup>.

Face à tant de réticences doublées de négligences, le profil du baron de La Houze se distingue nettement. Sans doute par souci du service et envie de bien faire, mais peut-être aussi par goût, il s'est en effet attaché tout au long de ses missions successives à préparer des nouvelles destinées à la *Gazette*. Dès ses premiers postes, il répond positivement aux injonctions de Choiseul, mais c'est surtout à Parme, où il s'installe comme ministre plénipotentiaire en 1766, qu'il œuvre avec la plus grande régularité à cette tâche nouvelle<sup>7</sup>. Soixante bulletins adressés par lui figurent ainsi dans les volumes de la Correspondance politique du poste de Parme

3 Dziembowski, Edmond, *La guerre de Sept ans, 1756-1763*, Paris, Perrin, 2015, chap. 12.

4 Vittu, Jean-Pierre, « Instruments of political information in France », dans Dooley, Brendan et Baron, Sabrina A. (éd.), *The Politics of Information in Early Modern Europe*, Londres-New York, Routledge, 2005, p. 159-179.

5 Popkin, Jeremy D., « La presse et la politique étrangère de l'Ancien Régime à la Révolution », dans Duranton, Henri et Rétat, Pierre (éd.), *Gazettes et information politique sous l'Ancien Régime*, Saint-Étienne, Presses de l'Université de Saint-Étienne, 1999, p. 281-289.

6 AMAE, MD France, 1377, fol. 13, Mémoire sur la *Gazette de France*, juillet 1774.

7 Sur Parme au XVIII<sup>e</sup> siècle, voir Mora, Alba (dir.), *Storia di Parma, V, I Borbone fra Illuminismo e Rivoluzioni*, Parme, Monte Università Parma, 2015. Pour un aperçu d'ensemble des relations entre la France et Parme, on se reportera à Bédarida, Henri, *Parme et la France de 1748 à 1789*, Paris, Honoré Champion, 1928 ; Bédarida, Henri, *À l'apogée de la puissance bourbonnienne. Parme dans la politique française au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Félix Alcan, 1930. Plus récemment, voir Biondi, Carminella, *La Francia a Parma nel secondo Settecento*, Bologne, Clueb, 2003.

aux archives du Ministère des Affaires étrangères<sup>8</sup>. Rien ne permet cependant d'expliquer véritablement la conservation aussi massive de ces bulletins, alors qu'ils ne sont présents que de façon très sporadique dans les correspondances des autres postes ou dans celle de Parme avant et après la mission du baron, quand ils n'en sont pas totalement absents. Dans le cas de La Houze lui-même, il semble que cette collection soit incomplète : aucun bulletin n'est par exemple conservé pour le mois d'avril 1767, bien que la *Gazette* publie deux insertions datées de Parme pour la même période<sup>9</sup>. Surtout, les bulletins du baron s'interrompent à la fin de sa deuxième année de mission, en 1768. Il est cependant peu vraisemblable que le baron ait interrompu brusquement ce travail et les sources semblent attester qu'il le poursuivait dans les premiers mois de 1769 : dans une dépêche à Choiseul du 25 février 1769, La Houze explique avoir renoncé à faire insérer dans la *Gazette* un article relatif à la confirmation de l'infant survenue deux jours plus tôt, à la demande expresse de Du Tillot, le ministre de Parme, qui avait souhaité entourer la cérémonie d'une grande discrétion en raison de l'âge avancé du prince<sup>10</sup>. Par ailleurs, cette même année 1769, la *Gazette de France* ne publie pas moins de 41 insertions relatives à Parme – un record pour la décennie 1762-1772 – ce qui semble témoigner d'une activité soutenue du baron en la matière.

Malgré ces manques substantiels, les soixante bulletins de La Houze rédigés et envoyés durant vingt-six mois, de novembre 1766 à décembre 1768, paraissent sans équivalent dans les archives et témoignent de la manière dont un agent du roi à l'étranger pouvait se faire « nouvelliste » après la prise de contrôle de la *Gazette* par le secrétariat d'État des Affaires étrangères, contribuant ainsi à éclairer d'une façon originale la fabrique de l'information internationale au sein de ce périodique dans une nouvelle étape de son existence. Une telle collection permet finalement, après un rappel du parcours du baron de La Houze, d'envisager tout à la fois son rôle dans l'élaboration des nouvelles relatives à Parme, le traitement par les gazetiers parisiens des informations transmises et l'impact de leur publication dans les colonnes de la *Gazette*.

---

8 AMAE, CP Parme, vol. 28 à 32.

9 *Gazette de France*, 6 et 13 avril 1767.

10 AMAE, CP Parme, vol. 34, fol. 51v-52v, La Houze à Choiseul, Parme, 25 février 1769.

## UN AGENT CONSCIENCIEUX

L'abondance des bulletins de La Houze dans la Correspondance politique n'est pas le seul fruit des hasards de la conservation des documents. Elle révèle aussi la constance avec laquelle le ministre plénipotentiaire du roi s'acquitte à Parme de cette mission d'information, comme il l'a déjà fait dans ses postes précédents. Ce chevalier de Malte, ancien mousquetaire du roi, s'est frotté dès 1749 à la diplomatie en accompagnant le comte de Vaulgrenant dans son ambassade en Espagne. Après avoir voyagé en Italie, il est ensuite passé au service du marquis d'Ossun, ambassadeur à Naples de 1752 à 1759. Il y assume ses premières fonctions officielles comme chargé d'affaires entre le départ d'Ossun en octobre 1759 et l'arrivée de son successeur, le comte de Durfort, en mars 1760, puis une nouvelle fois, de juin 1760 à avril 1762, à l'occasion d'un congé obtenu par Durfort<sup>11</sup>.

C'est au cours de cette deuxième mission qu'il reçoit la lettre d'août 1761 par laquelle Choiseul requiert la collaboration des agents du roi à l'étranger dans l'élaboration de la *Gazette*. Sans doute soucieux de démontrer son empressement à servir, La Houze en accuse aussitôt réception et se met au travail. Dès le 29 août, il joint à sa réponse son « premier bulletin hebdomadaire ». Certes, affirme-t-il, « ce n'est pas [sa] faute, s'il est peu intéressant », mais il promet aussi de ne rien négliger pour « adresser dans la suite toutes les nouvelles napolitaines courantes, mais fondées sur la vérité, qui [lui] paroîtront capables de satisfaire la curiosité du public<sup>12</sup> ». La Houze tient son engagement et ses dépêches ultérieures mentionnent régulièrement, en *post scriptum*, l'expédition conjointe du « bulletin de Naples<sup>13</sup> », appelé aussi « bulletin ordinaire<sup>14</sup> » par le chargé d'affaires. Certains d'entre eux ont même été ponctuellement conservés, comme celui du 26 décembre 1761 qui

11 Voir la notice consacrée au baron de La Houze par Janin, Françoise, *La France face aux Deux-Siciles (1734-1792). Les impasses de la grandeur*, thèse de doctorat d'Histoire moderne sous la direction de Jean-Claude Waquet, Paris, École Pratique des Hautes Études, 2016, p. 606.

12 AMAE, CP Naples, vol. 81, fol. 304r-v, La Houze à Choiseul, Naples, 29 août 1761.

13 *Ibid.*, fol. 315v, La Houze à Choiseul, Naples, 5 septembre 1761.

14 *Ibid.*, fol. 327r, La Houze à Choiseul, Naples 12 septembre 1761.

annonce la mort de Lelio Carafa et le départ du comte de Roubion, ambassadeur du roi de Sardaigne<sup>15</sup>.

La Houze, qui répond ainsi très exactement aux attentes du ministre durant sa mission napolitaine, poursuit de même consciencieusement la rédaction de ses bulletins depuis Rome, lorsqu'il y est nommé chargé d'affaires en avril 1762 pour y assurer l'intérim du cardinal de Rochecouart rappelé en France<sup>16</sup>. Quelques semaines à peine s'écoulent entre son arrivée à la cour pontificale, le 6 avril<sup>17</sup>, et l'envoi de son premier « bulletin ordinaire » romain, le 28 avril suivant<sup>18</sup>. Si les ministres du roi à l'étranger n'ont pas toujours considéré avec une véritable attention l'injonction qui leur avait été faite d'alimenter la *Gazette* de nouvelles en provenance de leur lieu de résidence, le baron de La Houze au contraire semble se conformer en tout point aux ordres ministériels et accomplit cette tâche durant les deux années que dure son séjour romain, jusqu'à son retour en France en avril 1764. Comme il l'avait fait auparavant à Naples, il mentionne habituellement dans ses dépêches l'envoi conjoint de son bulletin<sup>19</sup>.

Avec une application qui le distingue, La Houze se fait donc novelliste pour le compte de la *Gazette de France* dans les postes successifs de chargé d'affaires qu'il occupe à Naples, puis à Rome au début des années 1760. Tout montre qu'il considère cette tâche avec sérieux. Il y acquiert aussi une expérience qu'il mobilise à nouveau, lorsqu'il est envoyé comme ministre plénipotentiaire à Parme. Si sa nomination à ce poste date du mois de septembre 1765<sup>20</sup>, ce n'est qu'un an plus tard, en octobre 1766, qu'il reçoit ses lettres de créance et ses instructions, se mettant aussitôt en route pour sa nouvelle destination<sup>21</sup>. La Houze

15 *Ibid.*, fol. 427rv, « Bulletin de Naples, le 26 décembre 1761 ».

16 Sur la mission romaine de La Houze, voir Hanotaux, Gabriel (éd.), *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, vol. XX, Rome, t. III, 1724-1791, Paris, Félix Alcan, 1913, p. 423-426.

17 AMAE, CP Rome, vol. 832, fol. 117r, La Houze à Choiseul-Praslin, Rome, 7 avril 1762.

18 *Ibid.*, fol. 165v, La Houze à Choiseul-Praslin, Rome, 28 avril 1762.

19 Voir par exemple AMAE, CP Rome, vol. 832, fol. 171r, La Houze à Choiseul-Praslin, Rome, 5 mai 1762.

20 AMAE, CP Parme, vol. 27, fol. 159rv, La Houze à Choiseul-Praslin, Paris, 26 septembre 1765 ; *ibid.*, fol. 163r, Choiseul-Praslin à Rochecouart, Versailles, 1<sup>er</sup> octobre 1765.

21 AMAE, CP Parme, vol. 28, fol. 181rv, La Houze à Choiseul, Paris, 7 octobre 1766. Ses instructions, datées de Versailles, le 5 octobre 1766, ont été publiées dans Reinach, Joseph (éd.), *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France*, vol. X, Naples et Parme, Paris, Félix Alcan, 1893, p. 210-215.

rejoint Parme le 27 octobre suivant<sup>22</sup>. Il se met sans attendre à son travail d'information et le premier bulletin de sa nouvelle affectation est daté du même jour que la première dépêche qu'il expédie de celle-ci, le 1<sup>er</sup> novembre 1766<sup>23</sup>. Dans ce bulletin, La Houze évoque notamment son arrivée sur place et l'audience qu'il a reçue de l'infant Ferdinand, ainsi que les mesures avisées prises par Guillaume Du Tillot, principal ministre, pour préserver la ville de Parme de la disette qui sévit en Italie<sup>24</sup>.

Dès lors, le ministre plénipotentiaire œuvre avec régularité à la mise en forme des nouvelles qu'il destine à la *Gazette de France*. Généralement datés du même jour que les dépêches hebdomadaires qu'il envoie à la cour et joints à celles-ci, les soixante bulletins conservés se répartissent harmonieusement entre novembre 1766 et décembre 1768, à raison de deux ou de trois bulletins par mois, à l'exception de janvier 1767 qui en compte cinq et d'avril 1767 pour lequel ils manquent tous, sachant qu'il n'est pas impossible que certains d'entre eux n'aient pas été archivés. Dans la pratique du baron de La Houze, la rédaction de ces bulletins apparaît ainsi comme une tâche répétitive et normalisée, un travail de nature administrative parfaitement maîtrisé.

## LA FABRIQUE DE L'INFORMATION

Les bulletins expédiés par le ministre plénipotentiaire sont toujours rédigés sur un feuillet à part, généralement datés du même jour que la dépêche à laquelle ils sont joints et archivés à la suite de celle-ci dans les volumes de la Correspondance politique. Ils sont clairement identifiés par une mention manuscrite « Pour la *Gazette de France* » portée dans la marge en haut et à gauche. Leur mise en forme correspond aux règles de présentation du périodique : le bulletin commence par la spécification du lieu et de la date selon la forme en usage dans la *Gazette*, par exemple « De Parme, le 19 mars 1765<sup>25</sup> », et lorsqu'il

22 AMAE, CP Parme, vol. 28, fol. 198r-199r, Recoules, chargé d'affaires, à Choiseul, Parme, 1<sup>er</sup> novembre 1766.

23 *Ibid.*, fol. 200r-208v, La Houze à Choiseul, Parme, 1<sup>er</sup> novembre 1766.

24 *Ibid.*, fol. 209, « De Parme, le 1<sup>er</sup> novembre 1766 ».

25 AMAE, CP Parme, vol. 37, fol. 177r, bulletin du 19 mars 1768.

comporte plusieurs nouvelles, celles-ci sont disposées successivement, paragraphe après paragraphe. Les bulletins du baron de La Houze sont donc préparés avec une grande minutie, de telle sorte que, se conformant exactement aux normes éditoriales du périodique, ils puissent être directement publiés dans celui-ci. L'auteur s'approprie ainsi les codes et les techniques du gazetier dans un souci d'efficacité et de professionnalisme.

Si la plupart de ses bulletins sont datés de Parme, sept d'entre eux le sont cependant de Colorno, le château de plaisance où l'infant Ferdinand aime à se retirer l'été, habituellement suivi par les ministres étrangers. Dans leur très grande majorité, ils contiennent une (27) ou deux nouvelles (27); seuls cinq d'entre eux en comportent trois et un seul, particulièrement étendu, monte à quatre. Au total, les soixante bulletins de La Houze qui ont été conservés renferment cent nouvelles distinctes transmises à la *Gazette*. À deux exceptions près<sup>26</sup>, toutes sont relatives à Parme et aux États de l'infant, et éventuellement à l'écho parmesan d'événements plus lointains : le travail d'information du ministre plénipotentiaire se concentre par conséquent sur son poste ; il se confond étroitement avec le périmètre de son action diplomatique. Le baron de La Houze n'est pas à l'affût des nouvelles de la péninsule, encore moins de celles de l'Europe : l'élaboration de ses bulletins s'inscrit dans le cadre étroit de sa mission.

Trois grandes thématiques y polarisent son attention (fig. 1). Quarante-deux nouvelles portent sur la vie de cour parmesane et c'est, de loin, son sujet de prédilection. Le gouvernement des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla arrive en deuxième position avec trente-deux nouvelles. Viennent enfin les informations relatives à la circulation des diplomates et des voyageurs au nombre de vingt-quatre : si Parme est une cour secondaire en Italie, la ville n'en est pas moins un lieu de passage et la présence d'un souverain de la Maison de Bourbon à sa tête l'inscrit dans un réseau dynastique étendu désormais à l'échelle de l'Europe<sup>27</sup>.

26 AMAE, CP Parme, vol. 28, fol. 286v, Parme, 27 décembre 1766, sur la maladie du cardinal Carlo Francesco Durini ; AMAE, CP Parme, vol. 32, fol. 144, Parme, 13 août 1768.

27 Bély, Lucien (dir.), *La présence des Bourbons en Europe, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 2003.

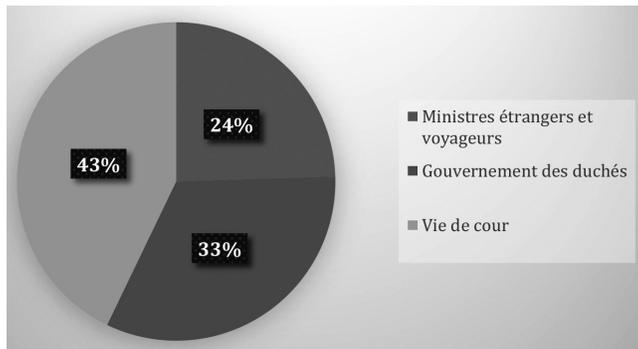


FIG. 1 – Les nouvelles de Parme dans les bulletins du baron de la Houze.

Centrées sur la personne de l'infant Ferdinand, qui a succédé à son père, le duc Philippe de Bourbon, en 1765<sup>28</sup>, les nouvelles relatives à la cour de Parme évoquent principalement celle-ci sous l'angle des cérémonies, qu'elles soient tristes ou joyeuses. Les services funèbres et les deuils y occupent une large part (17), comme les messes anniversaires pour les parents du prince, Philippe et Élisabeth de Bourbon<sup>29</sup>, le deuil décrété en 1767 à la mort de l'impératrice Josépha de Bavière<sup>30</sup>, ou encore des services funèbres organisés pour le décès de Marie Leszczyńska, grand-mère de l'infant<sup>31</sup>. Ces nouvelles soulignent en creux les liens de famille et de parenté, d'alliance et d'amitié qui unissent ce dernier aux souverains européens et l'inscrivent et le situent dans la société des princes<sup>32</sup>. Il en est de même des fêtes dynastiques célébrées avec pompe à la cour de Parme et toujours évoquées dans les bulletins, comme la saint Ferdinand<sup>33</sup> en l'honneur du duc, mais aussi la saint Charles, pour son oncle le roi d'Espagne

28 Sur Ferdinand et son règne, cf. Mora, Alba (dir.), *Un Borbone tra Parma e l'Europa. Don Ferdinando e il suo tempo (1751-1802)*, Reggio Emilia, Diabasis, 2005.

29 AMAE, CP Parme, vol. 28, fol. 259, Parme, 6 décembre 1766 ; *ibid.*, vol. 30, fol. 208, Parme, 12 décembre 1767 ; *ibid.*, vol. 32, fol. 340, Parme, 10 décembre 1768 : service pour Madame Infante. AMAE, CP Parme, vol. 30, fol. 56, Colorno, 25 juillet 1767 : service pour Don Philippe.

30 AMAE, CP Parme, vol. 30, fol. 65, Colorno, 1<sup>er</sup> août 1767.

31 AMAE, CP Parme, vol. 32, fol. 100, Colorno, 9 juillet 1768 ; *ibid.*, fol. 318, Parme, 12 novembre 1768.

32 Bély, Lucien, *La société des princes, xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1999.

33 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 223, Parme, 30 mai 1767 ; *ibid.*, vol. 31, fol. 331, Parme, 4 juin 1768.

Charles III<sup>34</sup>, ou encore la saint Louis, pour son grand-père Louis XV<sup>35</sup>. Enfin, la vie culturelle à la cour de Parme n'est pas absente des bulletins : le ministre plénipotentiaire mentionne les principaux spectacles qui s'y donnent, comme les opéras<sup>36</sup> ou les divertissements théâtraux représentés au Collège des Nobles<sup>37</sup> ; les séances solennelles de l'Académie des Beaux-Arts et la remise des prix en présence de l'infant sont relatées par lui<sup>38</sup> ; la publication de quelques livres, jugés importants, y est évoquée<sup>39</sup>.

Le gouvernement des duchés fait aussi la matière des nouvelles transmises par La Houze. Les calamités naturelles qui les frappent y figurent en bonne place, qu'il s'agisse de l'abondance des neiges durant l'hiver 1766-1767<sup>40</sup>, des secousses telluriques de janvier 1767<sup>41</sup> ou de mai 1768<sup>42</sup>, de la sécheresse de l'été 1767<sup>43</sup> ou de la disette qui s'annonce en janvier 1768<sup>44</sup>. Il s'agit sans doute de satisfaire la curiosité des contemporains pour les phénomènes de la nature et les catastrophes<sup>45</sup>, mais aussi d'illustrer les mesures avisées qui sont alors prises. La politique audacieuse de réforme poursuivie par le ministre Du Tillot fait aussi l'objet de plusieurs bulletins<sup>46</sup> : l'entreprise de réduction de la dette<sup>47</sup>, la construction de routes nouvelles sont évoquées<sup>48</sup>. Avec neuf nouvelles, les mesures prises pour réduire l'emprise de l'Église et de

34 AMAE, CP Parme, vol. 28, fol. 218, Parme, 8 novembre 1766 ; *ibid.*, vol. 30, fol. 179, Parme, 7 novembre 1767 ; *ibid.*, vol. 32, fol. 312, Parme, 5 novembre 1768.

35 AMAE, CP Parme, vol. 30, fol. 98, Colorno, 29 août 1767 ; *ibid.*, vol. 32, fol. 221, Colorno, 27 août 1768.

36 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 83, Parme, 7 février 1767.

37 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 111, Parme, 28 février 1767 ; *ibid.*, vol. 31, fol. 89, Parme, 13 février 1768 ; *ibid.*, vol. 32, fol. 144, Colorno, 13 août 1768.

38 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 20, Parme, 10 janvier 1767.

39 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 206, Parme, 2 avril 1768 : impression des *Éléments du calcul intégral* [Parme, Monti, 1768] des pères Minimes Jacquier et Le Seur.

40 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 41, Parme, 17 janvier 1767.

41 *Ibid.*, fol. 55, Parme, 24 janvier 1767.

42 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 293, Parme, 7 mai 1768.

43 AMAE, CP Parme, vol. 30, fol. 56, Colorno, 25 juillet 1767.

44 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 8, Parme, 2 janvier 1768.

45 Mercier-Faivre, Anne-Marie et Thomas, Chantal (éd.), *L'Invention de la catastrophe au XVIII<sup>e</sup> siècle : du châtement divin au désastre naturel*, Genève, Droz, 2008. On verra aussi le dossier « Histoire des catastrophes », *Hypothèses*, 2000/1, p. 11-67 et Bennassar, Bartolomé, *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1996.

46 Maddalena, Claudio, *Le regole del principe. Fisco, clero, riforme a Parma e Piacenza (1756-1771)*, Milan, Franco Angeli, 2008.

47 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 20, Parme, 10 janvier 1767.

48 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 302, Parme, 14 mai 1768.

Rome sur les États de l'infant occupent une large place<sup>49</sup>. Les édits successifs destinés à limiter les privilèges économiques et les exemptions fiscales du clergé sont détaillés dans les bulletins de La Houze<sup>50</sup>. Il en est de même de l'expulsion des jésuites décidée en février 1768<sup>51</sup>. De ces nouvelles se dégage finalement l'image d'un gouvernement actif, volontariste et éclairé conduit par Du Tillot sous l'autorité d'un prince soucieux à la fois de ses prérogatives et de ses sujets.

Les circulations incessantes de voyageurs et de ministres publics, dont La Houze souligne régulièrement le passage par Parme, contribuent enfin à situer cette ville sur la scène péninsulaire et européenne et attestent de son rayonnement. Des visiteurs de marque y font halte comme « le prince Georges-Auguste de Mecklembourg-Strelitz, frère de la reine d'Angleterre » en mars 1767<sup>52</sup> ou le duc de Modène François III d'Este, qui s'y arrête incognito, en avril 1768, alors qu'il se rend au devant de l'archiduchesse Marie-Caroline, nouvelle reine de Naples<sup>53</sup>. Parme est encore un point de passage pour les diplomates français et espagnols, mais aussi les ministres impériaux, qui traversent la péninsule. Le marquis de Paulmy, ambassadeur de Louis XV à Venise, y séjourne à deux reprises, en juin et en octobre 1767<sup>54</sup>. Le comte d'Aguilar, ambassadeur d'Espagne à la cour de Turin, y vient une première fois en novembre 1767 pour y « faire sa cour à l'infant<sup>55</sup> » ; il y a passé à nouveau en avril 1768, alors qu'il doit rejoindre la reine de Naples Marie-Caroline afin de lui remettre des présents du roi d'Espagne<sup>56</sup> ; il s'y arrête encore, en août 1768, au retour de cette mission<sup>57</sup>. Dans ses bulletins, La Houze tient ainsi la chronique de cette actualité diplomatique des duchés, qui témoigne de la place de Parme sur la scène internationale, tout en insistant sur les liens étroits entretenus par l'infant avec les deux couronnes de France et d'Espagne qui exercent sur ses États une tutelle vigilante,

49 Voir à ce propos Tabacchi, Stefano, « I rapporti con la Santa Sede nell'età di Ferdinando (1765-1800) », dans Mora (dir.), *Storia di Parma*, t. V, *op. cit.*, p. 255-275.

50 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 46, Parme, 18 janvier 1767 ; *ibid.*, vol. 31, fol. 346, Parme, 11 juin 1768.

51 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 124, Parme, 27 février 1767.

52 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 144, Parme, 21 mars 1767.

53 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 224, Parme, 16 avril 1768.

54 AMAE, CP Parme, vol. 30, fol. 18, Parme, 20 juin 1767 ; *ibid.*, fol. 168, Parme, 24 octobre 1767.

55 *Ibid.*, fol. 197, Parme, 28 novembre 1767.

56 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 224, Parme, 16 avril 1768.

57 AMAE, CP Parme, vol. 32, fol. 221, Colorno, 27 août 1768.

mais aussi avec les Habsbourg, depuis le renversement des alliances de 1756. Parme est enfin une étape sur les itinéraires du Grand Tour en Italie<sup>58</sup> et le baron évoque régulièrement les voyageurs français qui s'y arrêtent et qu'il présente à Ferdinand, comme le comte de Boufflers-Rouvet, en février 1768<sup>59</sup>.

Quel que soit le champ dans lequel elles s'insèrent, les nouvelles relayées par La Houze restent factuelles. Elles s'appuient sur des faits vérifiés et parfois des textes officiels, relatent des événements récents. Leur brièveté et leur relative sècheresse, conformes à la ligne éditoriale de la *Gazette*, ne laissent aucune place au commentaire ou à l'analyse, encore moins au débat et à la discussion. Le baron semble avoir totalement intégré les prescriptions initiales de Choiseul qui insistaient sur l'authenticité de l'information, propre à asseoir la crédibilité du périodique, et excluaient toute allusion aux négociations pour mieux garantir le secret des affaires. La teneur des bulletins est aussi strictement positive. L'infant y est décrit en majesté, le gouvernement à travers l'efficacité de son action et Parme sous l'angle de son rayonnement. La gloire de Ferdinand, jeune souverain de la Maison de Bourbon, y est exaltée : le prince est nommé cité dans 79 % des nouvelles, dont il est le protagoniste direct ou indirect. Sa personne occupe donc une place centrale dans les bulletins du ministre plénipotentiaire. Mais ceux-ci évoquent aussi expressément son ministre Du Tillot à dix reprises, rappelant ainsi sa présence et son action zélée à ses côtés. Ils sont enfin l'occasion pour La Houze de se mettre quinze fois en scène et par conséquent de se faire connaître à l'échelle européenne. À l'inverse, les difficultés sont toujours tues. Rien ne transparaît ainsi des doutes croissants qui entourent la personnalité de l'infant et son aptitude à gouverner, des inquiétudes que soulèvent la possible faillite de son éducation éclairée, assurée par Auguste de Kéralio et le philosophe Condillac, et le goût prononcé que le prince manifeste pour les dévotions et les bigoteries<sup>60</sup>. La violence des démêlés qui opposent Parme et Rome y est aussi minimisée : rien n'est dit de l'excommunication

58 Brizay, François, *Touristes du Grand Siècle. Le voyage d'Italie au xvii<sup>e</sup> siècle*, Paris, Belin, 2006 ; Bertrand, Gilles, *Le Grand Tour revisité. Pour une archéologie du tourisme : le voyage des Français en Italie, milieu xviii<sup>e</sup> siècle – début xix<sup>e</sup> siècle*, Rome, École française de Rome, 2008.

59 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 66, Parme, 6 février 1768.

60 Badinter, Elisabeth, *L'Infant de Parme*, Paris, Fayard, 2008.

de Ferdinand par le pape Clément XIII le 30 janvier 1768 ou des tractations engagées en représailles entre la France, l'Espagne, Naples et Parme et qui conduisent à l'occupation d'Avignon la même année<sup>61</sup>. Les nouvelles élaborées par La Houze demeurent ainsi, tout au long de sa mission, parfaitement maîtrisées et officielles.

### LE TRAVAIL DU GAZETIER

La comparaison des bulletins de La Houze avec les insertions relatives à Parme parues dans la *Gazette* à la même période éclaire enfin, dans une ultime étape de cette fabrique de l'information, le travail et les interventions du gazetier en aval de leur élaboration par le baron et avant leur publication dans le périodique. Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1762, la *Gazette de France* est exploitée en régie directe, au sein du secrétariat d'État des Affaires étrangères, par l'abbé François Arnaud et son ami Jean-Baptiste Suard<sup>62</sup>. Par la suite, les deux hommes obtiennent, durant l'année 1768, de gérer la *Gazette* en affermage, sans que cela modifie fondamentalement leur travail sous l'autorité du ministre<sup>63</sup>.

Les soixante bulletins de La Houze conservés pour la période 1766-1768 font tous l'objet d'une insertion dans le périodique. Cela témoigne sans doute de l'empressement avec lequel les rédacteurs s'emparent de ces nouvelles pour en remplir les colonnes de la *Gazette*, mais aussi, dans le même temps, de la reconnaissance dont bénéficie le travail du baron et du succès qu'il rencontre dans l'accomplissement de cette tâche. Manifestement, ses bulletins sont appréciés et publiés. Leur parution est par ailleurs relativement rapide, puisque dans trente-six cas, elle intervient dans l'édition du lundi, au début de la troisième semaine qui suit leur expédition de Parme, soit exactement seize jours après celle-ci. Seize autres bulletins sont reproduits dans l'édition du vendredi de la troisième semaine, soit vingt jours après leur rédaction. Seuls huit

61 Sur ces questions, voir Tabacchi, « I rapporti con la Santa Sede... », art. cité.

62 Suard et Arnaud s'étaient jusqu'alors occupés de la rédaction du *Journal étranger*, cf. Francalanza, Eric, *Jean-Baptiste-Antoine Suard journaliste des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2002.

63 Feyel, « *Gazette...* », art. cité, p. 447.

d'entre eux, sur l'ensemble de la période, voient leur parution repoussée à la quatrième semaine, le lundi ou le vendredi, autrement dit vingt-trois ou vingt-sept jours après leur élaboration. Compte-tenu du temps d'acheminement du courrier entre Parme et Paris, d'une dizaine de jours environ, et des délais de composition du périodique, le traitement de l'information par les gazetiers répond bien à cette exigence de célérité qui fait tout le prix d'une gazette : les nouvelles publiées ne doivent pas seulement être fiables, il faut aussi qu'elles soient fraîches. La constance des délais de publication soulignée plus haut révèle par ailleurs la grande régularité des rythmes de l'information et de sa diffusion dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle marquée par une normalisation des circulations et une maîtrise accrue de leur durée : régularité de la correspondance diplomatique du baron de La Houze, qui écrit et expédie chaque semaine, le samedi, sa dépêche assortie éventuellement d'un bulletin ; régularité de la poste qui, depuis Parme, prend en charge le courrier jusqu'à Paris ; régularité enfin des livraisons de la *Gazette*, invariablement fixées au lundi et au vendredi de chaque semaine, et en amont, dans les jours qui précèdent, du travail d'élaboration des gazetiers.

Ce dernier reste limité sur les bulletins du baron de La Houze. Si ceux-ci sont rarement publiés tels quels, ils ne subissent généralement que des altérations minimales. Le style du ministre plénipotentiaire est parfois retouché par les rédacteurs dans un souci de clarté et d'intelligibilité. Ils préfèrent aux longues périodes du baron des phrases plus courtes, des tournures plus concises et suppriment souvent les formules ampoulées et cérémonieuses dont sa prose est parfois émaillée. Quand La Houze, pour faire part du départ de Condillac, souligne que celui-ci, « ci-devant précepteur de l'infant, et qui s'est acquis une considération distinguée à cette cour par ses talents supérieurs et par les qualités aimables de son cœur et de son esprit, est parti le 9 de ce mois pour retourner en France », ajoutant encore qu'il « est généralement regretté dans ce pays-ci<sup>64</sup> », les gazetiers substituent à ces termes ronflants une formulation plus sobre et plus ramassée : « L'abbé de Condillac, ci-devant précepteur de l'infant, est parti d'ici, le 9 de ce mois, pour retourner en France, emportant avec lui les regrets de la cour et l'estime publique<sup>65</sup> ». Arnaud et Suard peuvent aussi intervenir sur la hiérarchisation de l'information, lorsque les bulletins

64 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 131, Parme, 14 mars 1767.

65 *Gazette de France*, 30 mars 1767, de Parme, le 14 mars 1767.

de Parme contiennent plusieurs nouvelles : le tremblement de terre que le baron, par souci de la chronologie, avait évoqué dans son bulletin du 24 janvier 1767 entre la célébration de l'anniversaire de l'infant et le passage du chambellan du grand duc de Toscane annonçant l'accouchement de la grande duchesse<sup>66</sup> est ainsi relégué en dernière position dans l'insertion correspondante de la *Gazette* publiée le 9 février suivant<sup>67</sup>. Il peut encore arriver que des nouvelles contenues dans différents bulletins successifs soient confondues dans une seule insertion, comme cela advient avec les bulletins des 2 et 23 janvier 1768<sup>68</sup>, qui sont fusionnés dans la *Gazette* du 8 février avec pour seule date le 23 janvier<sup>69</sup>.

Dans de très rares cas, les gazetiers ont recours à des supercheries pour faire paraître les nouvelles plus fraîches qu'elles ne le sont réellement. Ainsi, le baron signale dès le 13 juin 1767 que l'infant a pris le deuil, le 8 juin précédent, après l'annonce du décès de l'impératrice Josépha de Bavière<sup>70</sup>, mais la nouvelle n'est publiée que vingt-six jours plus tard dans la *Gazette* du 3 juillet 1767 à la date du 30 juin et sans mention du début effectif du deuil<sup>71</sup>. Dans des cas plus rares encore, des ajouts, parfois substantiels, ont été faits aux nouvelles communiquées par La Houze. La *Gazette* du 26 janvier 1767 complète un compte-rendu de la séance solennelle de l'Académie des Beaux-Arts envoyé par La Houze<sup>72</sup>, avec un descriptif des nouveaux sujets de peinture et d'architecture soumis au concours<sup>73</sup>. Celle du 22 février 1768 publie à la date du 10 février<sup>74</sup> un bulletin relatant le passage à Parme de quelques voyageurs<sup>75</sup>, auquel les rédacteurs du périodique rajoutent un long récit de l'expulsion des jésuites qui ne figurait pas dans le texte du ministre plénipotentiaire. De telles modifications soulèvent la question de l'intervention directe des gazetiers, voire du secrétariat d'État, dans la fabrique de l'information parmesane et au-delà dans la rédaction de la *Gazette*, d'autant que sur la période qui va de novembre 1766 à décembre 1768 onze insertions

66 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 55, Parme, 24 janvier 1767.

67 *Gazette de France*, 9 février 1767, De Parme, le 24 janvier 1767.

68 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 8 et 33, Parme, 2 et 23 janvier 1768.

69 *Gazette de France*, 8 février 1768, De Parme, le 23 janvier 1768.

70 AMAE, CP Parme, vol. 30, fol. 11, Parme, 13 juin 1767.

71 *Gazette de France*, 3 juillet 1767, De Parme, le 30 juin 1767.

72 AMAE, CP Parme, vol. 29, fol. 20, Parme, 10 janvier 1767.

73 *Gazette de France*, 26 janvier 1767, De Parme, le 10 janvier 1767.

74 *Gazette de France*, 22 février 1768, De Parme, le 10 février 1768.

75 AMAE, CP Parme, vol. 31, fol. 66, Parme, 6 février 1768.

sur Parme ont été publiées dans le périodique sans que l'on dispose des bulletins correspondants. S'il est impossible d'établir avec exactitude la paternité de ces dernières et si la plupart d'entre elles correspondent aux thématiques habituellement abordées par le baron, quelques-unes n'en ont pas moins un tour très politique, comme celle du 26 février 1768, faisant suite au récit de l'expulsion des jésuites publié le 8 février précédent : elle revient longuement sur les démêlés juridictionnels entre Parme et Rome et reproduit l'édit de l'infant qui supprime la Compagnie de Jésus dans ses États<sup>76</sup>.

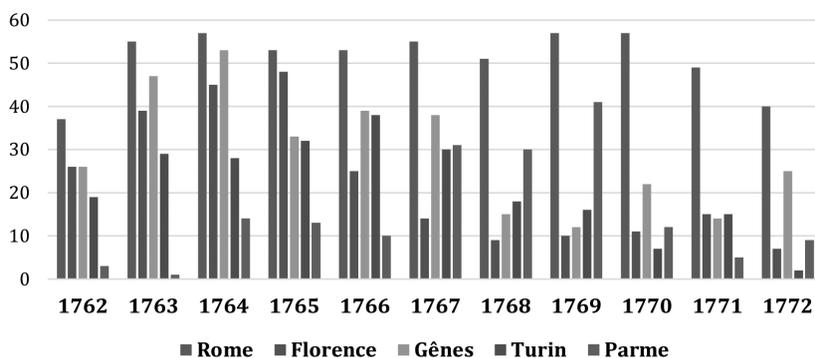


FIG. 2 – Évolution comparée des insertions dans la *Gazette* datées de Rome, Florence, Gênes, Turin et Parme (1762-1772).

Quelle que soit finalement leur origine, ces insertions supplémentaires viennent s'ajouter dans la *Gazette* à celles qui sont tirées des bulletins de La Houze. La conscience très professionnelle avec laquelle celui-ci s'acquitte de sa tâche d'information et la reprise systématique de ses nouvelles dans le périodique provoque momentanément un effet loupe et conduit à une surexposition de Parme. On ne parle jamais autant de l'infant et de ses États dans la *Gazette* que durant la mission du baron. Avec 30 insertions en 1767, 31 en 1768, 41 en 1769, Parme acquiert une visibilité particulière, qui lui permet de rivaliser un temps avec des villes comme Gênes, Florence ou Turin (fig. 2). Alors que les insertions parmesanes ne représentaient au mieux que 4 à 5 % de l'ensemble des insertions relatives à l'Italie avant l'arrivée de La Houze à son poste,

76 *Gazette de France*, 26 février 1768, De Parme, le 7 février 1768.

elles montent durant sa mission à 12,65 % en 1767, 13,95 % en 1768, 18,14 % en 1769 (fig. 3). La chute est brutale après son départ : des douze insertions recensées en 1770, onze sont publiées avant son départ en août de cette année. Grâce au zèle du baron à se faire nouvelliste au service du ministère, Parme venait en quelque sorte de connaître son âge d'or éditorial dans les colonnes de la *Gazette*.

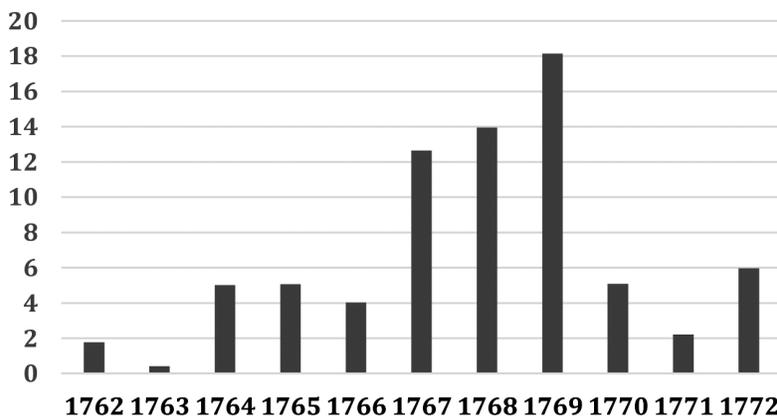


FIG. 3 – Part en % des nouvelles de Parme dans les insertions relatives à l'Italie (1762-1772).

Le *corpus* des insertions préparées par le baron de La Houze pour la *Gazette de France* jette un éclairage nouveau sur la production, le contrôle et la diffusion de l'information internationale par le secrétariat des Affaires étrangères après la reprise en main du périodique à la fin de 1761. Le grand nombre de bulletins conservés permet d'étudier de façon précise la manière dont les ministres en poste à l'étranger s'acquittent de la tâche nouvelle qui leur a été confiée par Choiseul. L'idée était originale : il s'agissait en effet de mobiliser les réseaux des représentants du roi, établis dans la plupart des cours européennes et habitués à en être les observateurs attentifs, pour en faire les nouveaux correspondants de la *Gazette*.

Les nouvelles transmises par La Houze révèlent ainsi le glissement qui s'opère de l'information diplomatique vers l'information publique et dévoilent les spécificités et les contraintes de cette dernière. Elles se limitent étroitement au cadre parmesan. Elles évoquent la vie de cour, le gouvernement des duchés, les visiteurs de passage. Elles proposent, d'un

bulletin à l'autre, une sorte de chronique de ce petit État dirigé par un membre de la maison de Bourbon. Le ministre plénipotentiaire s'attache plus particulièrement à mettre en valeur la figure du duc Ferdinand et dans une moindre mesure celle de son ministre Du Tillot. Il n'hésite pas non plus à parler de lui-même, ce qui est un moyen de se faire remarquer et de se faire connaître. Le travail de La Houze correspond vraisemblablement aux attentes du ministère car les nouvelles qu'il transmet aux rédacteurs de la *Gazette* sont toutes publiées, même si Suard et Arnaud n'hésitent pas à les remanier légèrement, s'ils peuvent aussi en changer la date pour les faire paraître plus fraîches et si, dans des cas très rares, ils semblent les avoir complétées par des développements supplémentaires. Dans ces conditions, la régularité des envois de La Houze provoque une surexposition de Parme dans les colonnes de la *Gazette* durant sa mission, même si le baron évite soigneusement d'aborder les négociations et se garde de toute analyse et de tout jugement, écartant les sujets délicats. Ces nouvelles très factuelles, sans tâches et sans ombres, ont finalement un caractère convenu et louangeur qui en limite l'intérêt. En 1769, Grimm estimait que la *Gazette de France* était « la plus insipide [...] de toutes les gazettes<sup>77</sup> ». À lire les insertions préparées par La Houze, on ne peut pas totalement lui donner tort.

Géraud POUMARÈDE  
Université Bordeaux-Montaigne

---

77 Tourneux, Maurice (éd.), *Correspondance littéraire, philosophique et critique par Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc.*, t. VIII, Paris, Garnier frères, 1879, p. 251, 15 janvier 1769.